



Direction des espaces verts et de  
l'environnement

Bureau de la formation

103, avenue de France 75639 PARIS cedex 13  
Tél : 01 71 28 53 76 - Fax : 01 71 28 53 81

Service des ressources humaines

## OFFRE D'ACCUEIL DEVE DANS LE CADRE D'UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE Campagne d'apprentissage 2023/24

**Titre : chargé.e de projets pédagogiques**

SERVICE D'ACCUEIL

Service : DEVE / Agence d'Ecologie Urbaine / Division Mobilisation du territoire

Adresse : 103, avenue de France - 75013 Paris

Nom du Chef de Service : François Moreau

MAITRE D'APPRENTISSAGE

Nom : ROUBEROL

Prénom : Céleste

SOI : 2167370

Grade : attachée des administrations parisiennes

Adresse Professionnelle : 103, avenue de France - 75013 Paris

Poste occupé ou Métier : cheffe du pôle offre pédagogique et publics

Ancienneté Métier : Diplôme le plus élevé : master 2 Paris I affaires publiques et master 2 Sciences po affaires européennes

Ancienneté Fonction Publique : 4 ans

APPRENTI.E

Diplôme Préparé dans le cadre de la formation en apprentissage : master 2 design de service, facilitation graphique, en médiation scientifique et culturelle ...

Profil requis (âge, niveau...) : Master 2

Observations : début de la mission souhaité en octobre 2023, pour une durée de 1 à 2 ans

**FICHE D'OFFRE D'APRENTI(E) A PUBLIER SUR INTRAPARIS**

**Titre : chargé.e de projets pédagogiques**

**Informations générales :**

Au sein de la DEVE, l'Agence d'Ecologie Urbaine, anime et coordonne l'élaboration et la mise en œuvre du projet municipal en matière de nature en ville et d'alimentation durable. En relation avec les élus concernés, le Secrétariat Général et en coopération avec l'ensemble des Directions, elle prépare, coordonne et met en œuvre les plans d'actions de la Ville de Paris en matière de biodiversité, de végétalisation participative (jardins partagés, permis de végétaliser), de paysage (atlas, plan arbre), de réglementation urbaine relative à la nature, d'agriculture et d'alimentation durable. Ce service joue un rôle transversal (expertise, prospective, innovation, animation, mobilisation du territoire, relation usagers) au sein de la DEVE ; il se compose de six divisions et regroupe environ 75 agents.

La Division Mobilisation du Territoire (DMT) comprend une trentaine d'agents, conseillers environnement dans leur majorité, répartis en trois pôles. Le pôle jardinage urbain est en charge de la Maison du jardinage (parc de Bercy), des jardins partagés et du permis de végétaliser. Le pôle Paris nature accueille les visiteurs à la Maison Paris nature (parc floral), sensibilise à la biodiversité en ville et propose des activités sur la faune et la flore parisienne. Le pôle Offre pédagogique et publics (POPEDAP) propose des visites et conférences et construit des outils de sensibilisation au service de l'ensemble des politiques portées par la Direction. Il se positionne ainsi comme un centre de ressources pédagogiques pour l'ensemble du périmètre d'action de la DEVE : espaces verts, végétalisation, biodiversité, condition animale, agriculture, alimentation durable. Dans le cadre de la territorialisation de l'action municipale, le Popedap dialogue avec les mairies d'arrondissements afin d'adapter son offre aux besoins de leurs territoires.

Les grandes finalités de la DMT sont de bâtir une stratégie de mobilisation pour mieux servir l'ambition de la mandature en faveur de la nature en ville, préparer la transformation de Paris en « ville jardin » et promouvoir l'alimentation durable. Son ambition est de proposer à cette fin une offre renouvelée de sensibilisation et d'accompagnement en prenant en compte l'échelle de l'arrondissement et l'offre des partenaires.

### Activités principales :

Les missions confiées à l'apprenti.e visent à enrichir et renouveler l'offre pédagogique au service des politiques portées par collectivité parisienne en faveur de la ville jardin et de l'alimentation durable. Elles comprendront une étape préalable pour préciser la méthode et recenser de bonnes pratiques, et pourront concerner deux grands champs d'action :

Une **phase préalable** de mise au point d'un protocole d'expérimentation interviendra dans un premier temps, dans une approche de co-conception avec la maitre d'apprentissage, la cheffe de Division et les responsables de pôle. Il s'agira d'identifier les principales étapes de la démarche : phase exploratoire (immersion, restitution des observations, veille créative), phase d'idéation et de conception pour proposer des solutions, phase de réalisation (prototypage, test et évaluation).

L'apprenti.e gagnera à intégrer tout au long de la démarche une dimension de **benchmark et de collecte de bonnes pratiques** en matière de sensibilisation, en lien avec les équipes de l'Agence d'écologie urbaine. Ces recherches pourront porter sur des exemples locaux, parisiens ou franciliens, comme sur les actions mises en place dans d'autres métropoles françaises, européennes et internationales.

Le **premier champ d'action** à explorer concerne la conception et l'expérimentation d'outils pédagogiques au service des équipes intervenant auprès du grand public. En appui aux conseillers environnement travaillant au quotidien en contact direct avec le public, les missions confiées à l'apprenti.e pourront s'appliquer :

- Aux dispositifs pédagogiques des équipements accueillant du public (pour proposer de premières améliorations ou actualisations, sans attendre des transformations plus ambitieuses) : Maison Paris nature, Maison du jardinage, Ferme de Paris (format d'exposition renouvelé, maquettes, objets ludiques).
- Aux supports à imaginer pour les stands animés par l'Agence d'écologie urbaine lors des événements grand public, en vue de les rendre plus ludiques et attractifs. Avec une contribution le cas échéant à la scénographie événementielle.
- Aux solutions à proposer pour mettre en valeur les personnes mobilisées dans le cadre de dispositifs participatifs ou collaboratifs (permis de végétaliser, jardins partagés, quartiers moineaux...)

- A des kits pédagogiques légers et faciles à transporter pour les visites et rendez-vous de terrain
- Etc...  
Le **second champ d'action** concerne la conception et l'expérimentation de nouvelles solutions au service des volets « mobilisation » et « relations usagers » des stratégies portées par la Direction. En appui aux Divisions concernées, les missions confiées à l'apprenti.e pourront s'appliquer :
- Aux supports à concevoir pour offrir une vision d'ensemble des politiques municipales en faveur de la nature et de l'alimentation durable et pour favoriser son appropriation par les agents, les partenaires et/ou le grand public : formats de présentation panoramique de ces politiques, dans un langage imagé, sensible et accessible ; mise en récit, infographie, data visualisation et facilitation graphique.
- Aux propositions permettant d'enrichir les axes « sensibilisation et mobilisation » des stratégies municipales : plan biodiversité, plan arbre, stratégie d'alimentation durable, en lien avec les équipes concernées.
- Le cas échéant, aux solutions à tester pour accompagner le service d'exploitation des jardins, notamment face aux enjeux d'évolution des comportements et de mésusages constatés dans les parcs et espaces verts.

### **Compétences requises :**

- Facultés d'adaptation, curiosité, ingéniosité, créativité, empathie.
- Capacité à mener une démarche itérative et à travailler en équipe : bonne maîtrise des méthodes d'observation et de restitution, de co-conception, de scénarisation, de prototypage et d'évaluation.
- Compétences en dessin, graphisme, utilisation de logiciels permettant une variété de présentations 2D et 3D, capacité à réaliser des maquettes et objets, en intégrant des exigences de durabilité et d'économie circulaire.
- Bonne compréhension des politiques portées par la municipalité parisienne en faveur de la nature en ville, de l'alimentation durable, des enjeux de médiation correspondants et appétence pour ces sujets.